

# S'adapter au changement climatique: le défi des forestiers

Les effets du changement climatique s'observent déjà dans nos régions (Forêt domaniale de Vierzon - Cher)

Le changement climatique est déjà visible dans nos bois. Qu'en sera-t-il demain ? Les forestiers se mobilisent et se préparent.

Les 29 et 30 janvier, 330 propriétaires élus, ingénieurs et techniciens des CRPF et du CNPF<sup>(1)</sup> se sont réunis à Tours pour répondre aux questions des forestiers face au changement climatique. Loin d'être imaginaires, les modifications doivent être intégrées dès maintenant dans la conduite des parcelles.

## Une réalité dans nos forêts

- La température moyenne annuelle a gagné 1 °C en 20 ans ; ça semble peu mais à l'échelle des temps c'est une augmentation rapide sans précédent,
- Les espèces s'installent progressivement plus au nord : houx, chenille processionnaire...
- Les végétaux débourrent et fleurissent plus tôt en saison,
- Des dépérissements épars sont

observés depuis plusieurs années (Touraine, Berry...) même si le climat est rarement seul responsable : Chênes pédonculés trop serrés sur des sols peu adaptés avec sécheresses estivales répétées...

## Une évolution encore incertaine

L'ampleur du changement, sa vitesse et la forme qu'il prendra selon les régions pour les décennies à venir restent incertaines. Le GIEC<sup>(2)</sup> et Météo France étudient les phénomènes passés, les évolutions récentes et tous les paramètres interagissant sur le climat ; ils actualisent régulièrement leurs prévisions que la recherche forestière (INRA) utilise pour estimer les impacts possibles sur la forêt.

L'adaptation naturelle des espèces à ces changements rapides paraît de plus en plus improbable. Le forestier doit donc apprendre à raisonner en termes de **risque** et **anticiper** dès maintenant.

## Alors que faire ?

Le propriétaire est contraint d'**agir dès aujourd'hui avec prudence** ; pas de recette miracle mais une démarche logique et pragmatique à partir des diagnostics climatiques et des peuplements en place. Deux mesures de bon sens s'imposent d'ores et déjà :

- choisir des espèces objectives connues, bien adaptées au sol et à des climats plus secs en période de végétation<sup>(3)</sup>,

- éclaircir régulièrement les parcelles pour limiter la concurrence entre arbres.

Le colloque a permis aussi de dégager plusieurs priorités pour les CRPF :

- **surveillance** des forêts avec le Département Santé des Forêts et partage d'expertises,
- intégration de nouvelles connaissances et élaboration de **nouveaux outils de diagnostic** sol/climat/peuplement adapté à chaque cas (étude prévue en région Centre),
- **expérimentation** de nouvelles techniques, espèces...
- **coordination** renforcée avec la Recherche-Développement pour optimiser moyens et résultats.

Mais Henri Plauche-Gillon, président du CNPF<sup>(1)</sup>, a rappelé la nécessité d'une politique publique d'accompagnement de ces changements pour donner le cap et des moyens à la hauteur du défi.

Christine POMPOUGNAC  
Ingénieur au CRPF

1. CNPF: Centre National de la Propriété Forestière: il rassemble l'ensemble des CRPF (Centres Régionaux de la Propriété Forestière) de France et son institut technique l'IDF (Institut pour le Développement Forestier).

2. GIEC: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

3. voir Guide d'utilisation des essences (élaboré par le CRPF pour la région Centre, applicable en Ile-de-France) - Prix: 15 € (frais de port inclus) - contact: CRPF au 02 38 53 07 91 ou www.crfp/ffc



Henri Plauche-Gillon, président du CNPF, a salué le sérieux et la motivation des agents de CRPF